



Comité des Régions



Relevé de décisions Réunion du 15 décembre 2015

Participants :

Etaient présents : Mmes Danièle ARMANHAC (Rhône Alpes) -- Michelle LAGET-HERBAUT (Ile de France)
MM. Jean-Pierre MAS (Président SNAV) -- Ghislain CHAIGNE (Centre Ouest) – Georges CID (Sud Ouest) – Jean-Luc DUFRENNE (Nord Normandie) – Lucien SALEMI (Méditerranée)

Etaient excusés : Mmes Catherine FRECAUT (Ile de la Réunion) – Françoise REVIL (Grand Est)
M. Philippe CALMELS (Antilles Guyane)

Participait également :

- Jean-Marc ROZÉ, Secrétaire Général
- Valérie BONED, Secrétaire Générale Déléguée
- Catherine BUQUET, Assistante du Président

Ordre du jour

1. Approbation du relevé de décision du CDR du 1^{er} octobre 2015
2. Mesures d'accompagnement des entreprises
3. Formations en région
4. Réunions à thème en région
5. Budgets et subventions régionales reversées
6. Nouveaux critères IATA
7. Garantie financière
8. Questions diverses

Jean-Luc DUFRENNE remercie de leur présence les Présidents.

1. Approbation du relevé de décisions du CDR du 1^{er} octobre 2015

Le relevé de décisions du CDR du 1^{er} octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

2. Mesures d'accompagnement des entreprises

Suite aux attentats survenus le 13 novembre à Paris, des dispositifs d'aides aux entreprises ont été mis en place par l'Etat afin de répondre aux difficultés rencontrées par les entreprises (baisse d'activité, ...) : recours au temps partiel, étalement des échéances fiscales et sociales, intervention de la BPI.

Un correspondant unique a été désigné au sein de la Direccte Ile-de-France afin de faciliter les relations avec les administrations, Urssaf, services fiscaux, Banque de France, BPI France, ...

Une note a été adressée aux adhérents, téléchargeable sur le site du SNAV.

3. Formations en région

4. Réunions à thème en région

Démarche compétitivité

Valérie BONED précise que l'outil d'autodiagnostic peut être présenté lors de réunions en région.

Une présentation a été faite lors de la Convention du SNAV Centre-Ouest en septembre.

Valérie BONED précise que les objectifs de cet outil sont :

- Evaluer la performance de l'entreprise
- Afficher le positionnement de l'entreprise sur son marché
- Repositionner l'entreprise par rapport au marché
- Proposer un plan d'action pour mise en œuvre

Durant la phase d'autodiagnostic, le chef d'entreprise peut être aidé pour répondre aux questions par un help desk interactif.

Une fois cette phase terminée, un rendez-vous est fixé avec le SNAV et un expert (Eurogroup) pour l'analyse des résultats. Ce rendez-vous se fera dans des conditions de prises en charge très favorables.

Les entreprises pourront bénéficier de l'appui du cabinet conseil pour les accompagner concrètement dans l'aide au repositionnement économique et organisationnel.

Concernant l'accompagnement par le volet formation, l'offre est en cours de finalisation. Une prise en charge est prévue par l'OPCA en fonction du nombre de salariés (moins de 10 salariés, ensuite en fonction de la région).

Avant de le présenter aux adhérents en région, Lucien SALEMI propose que les Présidents répondent au questionnaire du Kit d'autodiagnostic (environ 1H30) et qu'un débriefing soit fait lors de la prochaine réunion du CDR.

Jean-Luc DUFRENNE souhaite faire de cette formation pertinente pour les chefs d'entreprise la « grande cause 2016 » des interventions en région.

Il est convenu, lors du prochain CDR, de faire le point sur le diagnostic pour mise en forme en régions après que celui-ci ait été préalablement transmis à tous les Présidents pour étude.

Assurance annulation

Ghislain CHAIGNE souhaiterait que soit expliqué aux adhérents les assurances annulations, avec les droits et devoirs des assureurs en la matière.

Conventions régionales / Conseils d'Administration

Jean-Luc DUFRENNE demande aux Présidents d'adresser au Secrétariat général les dates des différentes manifestations prévues dans chacune des régions, notamment afin de communiquer un calendrier aux entreprises membres du Club des Partenaires.

Il rappelle que le SNAV organisera son congrès au Sri Lanka fin octobre/début novembre 2016 et que le Président Jean-Pierre MAS a demandé aux Régions de ne pas organiser de manifestations à l'étranger dans les 2 mois qui précèdent.

Il donne la parole aux Présidents :

Lucien SALEMI précise que le SNAV Med n'a pas encore statué sur une convention régionale.

Michelle LAGET-HERBAUT est d'accord pour la suppression des conventions régionales mais cela doit être une directive du Président du SNAV. Elle a reçu quelques propositions de destinations. Si une convention du SNAV Ile-de-France devait être organisée, ce serait en juin 2016.

Jean-Pierre MAS ne veut pas imposer la suppression des conventions régionales, dans la mesure où elles ont de la valeur pour les adhérents. Il précise qu'il n'y a pas d'incompatibilité avec les Journées des Entrepreneurs du SNAV mais il demande que les Régions organisent leurs manifestations au printemps.

Concernant le congrès au Sri Lanka, il précise que des ateliers seront proposés en journée d'une durée d'une heure / une heure quinze, constat ayant été fait que 45 mn, c'était trop court.

Ghislain CHAIGNE précise qu'en plus des conseils d'administration avec réunion des adhérents, une convention est prévue en mars à Barcelone.

Georges CID signale que la Fête du Voyage aura lieu le 23 juin.

Danièle ARMANHAC précise que pour l'organisation de leurs conventions, le choix a été fait de faire travailler les TO régionaux. Un projet est à l'étude pour le mois de juin en Norvège ou à Cracovie.

Jean-Luc DUFRENNE précise qu'il a été ravi de s'associer à la Région Rhône Alpes pour l'organisation de la convention et que le SNAV Nord Normandie renouvellera cette expérience.

Jean-Pierre MAS rappelle aux Présidents de Région, qu'il est nécessaire d'inviter à leurs manifestations les Partenaires officiels du SNAV, avant de proposer un sponsoring à un concurrent.

Jean-Pierre MAS signale avoir proposé aux réseaux volontaires, Manor et SelectourAfat d'organiser leur congrès au Sri Lanka en même temps que celui du SNAV. Manor a décliné la proposition.

Il précise que dans le programme proposé par le Sri Lanka, deux jours de post congrès sont prévus dans le centre de l'île, le congrès se tenant à Negombo.

5. Budgets et subventions régionales reversées

Jean-Marc ROZÉ signale que 50 % des rétrocessions de l'année 2015 ont été réglés aux Régions.

Le solde sera versé courant le 1^{er} trimestre 2016 après arrêté des comptes.

Il rappelle que les Régions doivent lui transmettre leurs comptes au plus tard le 31 janvier 2016.

6. Nouveaux critères IATA

Jean-Pierre MAS fait un point sur les nouveaux critères IATA applicables au 1^{er} juillet 2016.

Pour ne pas avoir à fournir une garantie financière le résultat d'exploitation doit être positif.

La certification des comptes doit être faite sans réserve du Commissaire aux comptes.

IATA prévoit également le plafonnement des émissions (calcul sur les 3 mois les plus élevés dans les 12 derniers mois).

En cas de changement de propriétaire ou d'actionnaire majoritaire, il sera exigé une garantie financière.

Par ailleurs, il signale qu'au 1^{er} janvier 2017, 3 systèmes d'accréditation seront mis en place et que le 1^{er} avril 2017, le paiement bimensuel entrera en vigueur

Une information sera adressée aux adhérents sur les nouveaux critères ainsi qu'une note à l'attention de leur client concernant les délais de règlement.

7. Garantie financière

Jean-Marc ROZÉ rappelle qu'une information a été faite auprès des adhérents en septembre puis début décembre, leur rappelant que leur garant doit leur délivrer une garantie conforme aux nouvelles règles.

Jean-Marc ROZÉ signale que les adhérents de l'APST n'ont pas de formalités particulières à faire, l'APST leur délivrant leur attestation déjà déplafonnée.

Georges CID précise que pour les nouveaux entrants à l'APST, suite à la dénonciation des garanties par de nombreuses banques, l'APST délivre une attestation provisoire pour Atout France dans l'attente de l'analyse complète du dossier.

8. Questions diverses

La prochaine réunion est fixée au 9 février 2016 à 11H au SNAV.